



Agriculture Economie Infrastructures Education Social Sport Technologies Tourisme Culture

Cantal

a u e n i r

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL



LA NOUVELLE ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE





CANTAL AUVERGNE La marque rouge s'embrase !

L'exclusivité n'a de valeur que si elle est partagée : les cantaliens l'ont bien compris en choisissant d'être les porteurs de l'image de leur département auquel ils sont viscéralement attachés. Grâce à l'impact visuel démultiplié du cartouche CANTAL AUVERGNE, le Cantal s'est désormais engagé à marquer au rouge son identité !



Sans contrefaçon, la marque exclusive CANTAL AUVERGNE n'attend que vous pour devenir aux yeux de tous notre signature nationale commune !

Bravo ! Vous êtes très nombreux à avoir disposé sur votre véhicule l'autocollant "CANTAL AUVERGNE".

Plusieurs entreprises de transport cantaliennes arborent à leur demande sur leurs camions et remorques la marque rouge, Associations et comités des fêtes reproduisent celle-ci sur tous leurs documents de promotion, Les guides d'accueil touristique édités par les Agences Locales de Tourisme

du Cantal invitent les visiteurs reçus dans les offices de tourisme et les points d'accueil touristiques à demander des autocollants.

Même le sport s'en mêle puisque la pelouse du Stade Jean ALRIC à Aurillac s'est « empourprée » lors de la rencontre télévisée du match du Stade Aurillacois Cantal Auvergne face à Grenoble, et que bientôt ce sera le plancher de Peyrolles qui fera de même pour accompagner le AHBCA.

Quant à nos compatriotes de la capitale, ils n'ont pas attendu pour s'approprier à bras le corps cette marque identitaire : des amicales cantaliennes telle "les Chemins du Cantal" déploient déjà tous leurs efforts pour couvrir Paris du nom de notre département.

La présence du Cantal au Salon de l'Agriculture a permis, à travers Cantal Expansion et Cantal Tourisme, d'afficher largement nos couleurs.

Autocollant disponible gratuitement et selon les stocks sur demande à autocollant@cg15.fr ou dans les offices de tourisme et points d'accueil touristiques.

Contact pour toute utilisation du cartouche CANTAL AUVERGNE : service communication – Conseil Général – efontanel@cg15.fr

Merci à vous tous qui jouez le jeu et affichez nos couleurs !



Salon International de l'Agriculture 2008 Cantal : le retour

Retour en force et sur investissement pour la 3ème participation au SIA du Cantal. En faisant de l'Espace Cantal un centre d'affaires permanent, le Département a su exploiter la formidable opportunité de contacts commerciaux offerte par un événement toujours très apprécié du public et du monde économique.

Communiquer pendant 10 jours auprès des 600.000 visiteurs sur les atouts économiques et touristiques du Cantal et favoriser les rendez-vous d'affaires des entreprises : deux bonnes raisons pour faire le voyage !

Sous la houlette de Cantal Expansion et de Cantal Tourisme, l'Espace CANTAL de 250 m2 s'est organisé en trois pôles :

- Le restaurant où plus de 6000 repas ont été servis.
- L'Espace Tourisme où le visiteur pouvait découvrir les offres en matière d'hébergements et d'activités.
- La boutique de vente de produits de terroir. 25 entreprises cantaliennes étaient représentées entre le restaurant et la boutique.

Lieu de convivialité, le restaurant a su aussi se faire lieu d'échanges professionnels pour de nombreuses entreprises. « Le stand se transforme en centre d'affaires permanent » expliquait Vincent DESCOEUR, « d'où une véritable connotation économique à notre présence au SIA ».

Des soirées festives ont pu mettre en relation des entreprises et leur clientèle parisienne : le Crédit Agricole en partenariat avec la Mission Agroalimentaire du Cantal, le Comité Interprofessionnel des Fromages, l'UPRA Salers, le réseau des Ambassadeurs du Cantal. Pour Michel VISY, PDG de la société de transports et de stockage informatique de données : « Cela permet non seulement de se rencontrer mais rappelle à nos clients nos valeurs cantaliennes ». De quoi bien préparer la saison 4.





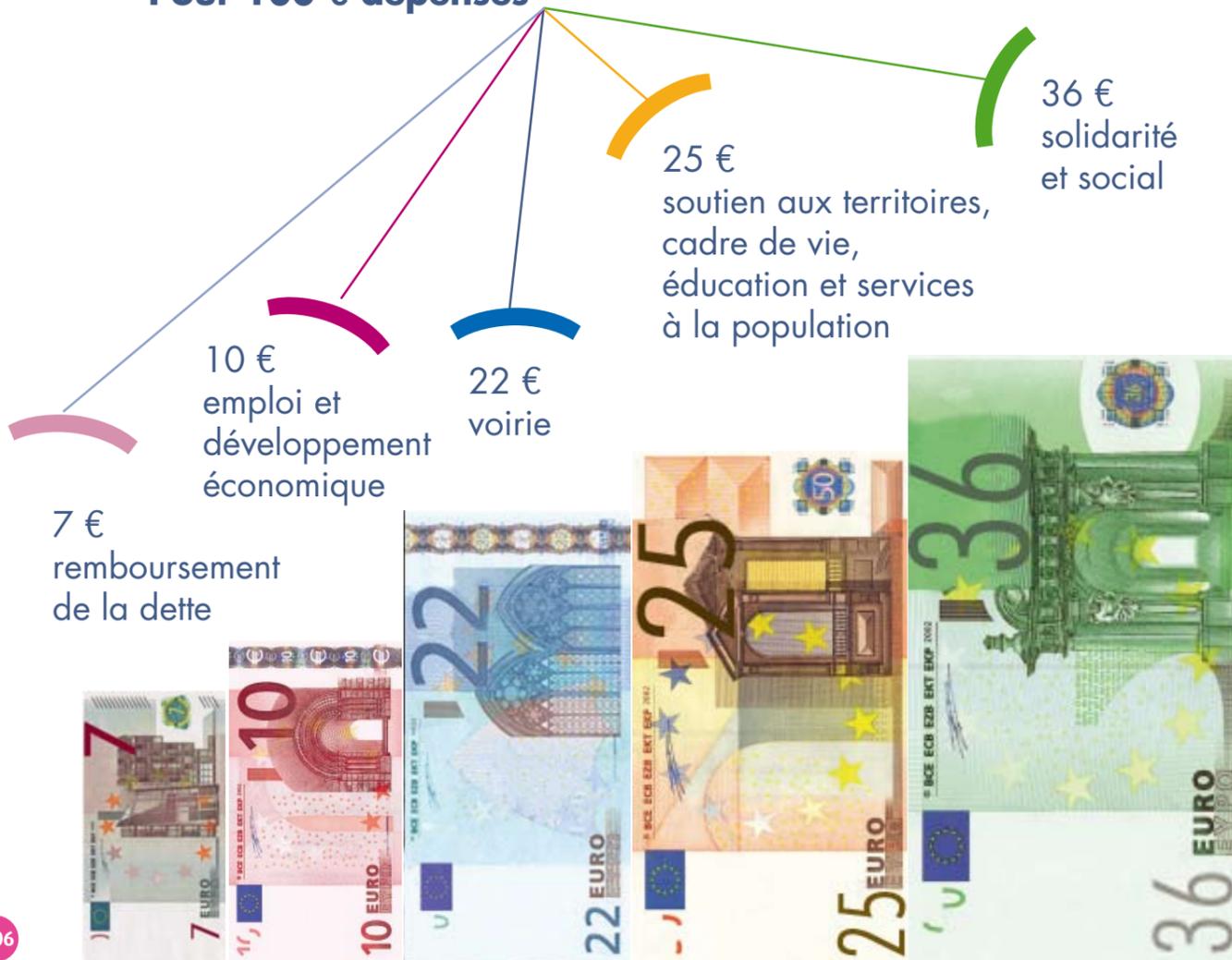
BUDGET PRIMITIF 2008 :

Proximité et ouverture restent les maîtres mots de la politique du Conseil Général du Cantal

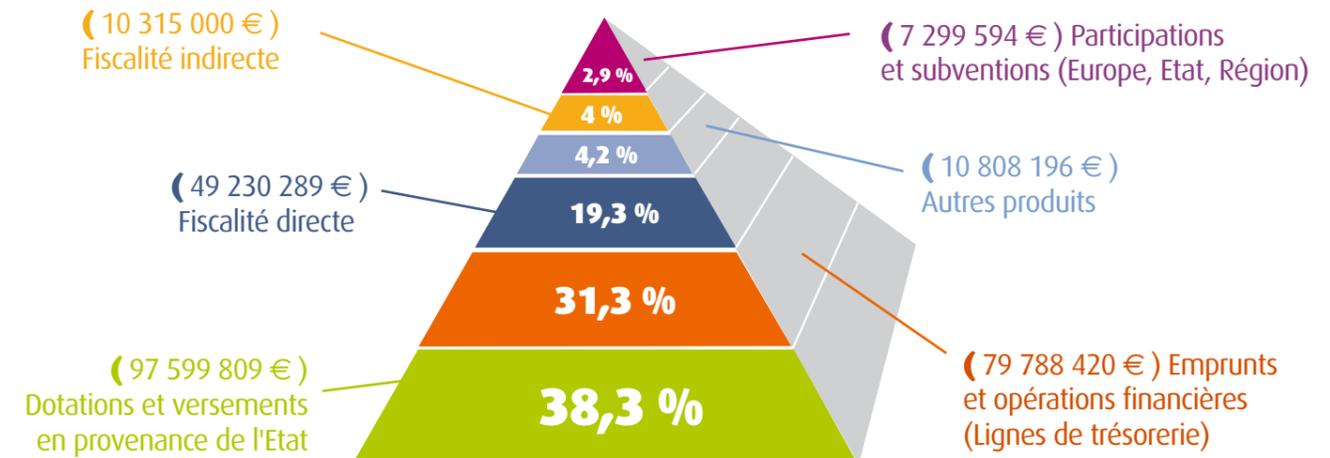
A l'issue de la dernière session budgétaire du mandat, l'Assemblée Départementale a adopté le budget de l'année 2008. Si les chiffres ont la vedette, il permettra surtout de mettre en œuvre les politiques départementales pour développer durablement le territoire. Placé sous le signe de la solidarité et de l'attractivité, voici les clés pour mieux comprendre le budget 2008.

255 millions d'euros d'actions au service des habitants du Cantal

Pour 100 € dépensés



Les Recettes pour 2008



Dans les grandes lignes

Le Conseil Général du Cantal assume ses compétences et ses priorités au service des cantaliens. Il intègre les transferts récents liés à l'Acte II de la décentralisation : service d'accueil dans les collèges et entretien du réseau routier, après la prise en charge de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et du RMI dans le domaine social. Le vote du budget est l'acte politique majeur de l'Assemblée Départementale qui, pour 2008, a confirmé **la stabilité des taux d'imposition**. Avec un budget de 255 millions d'euros, dont près de 111 millions en investissement, le Conseil Général, cette année encore, tiendra tous ses engagements.

Quelles recettes pour 2008 ?

Les moyens proviennent des dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement, Dotation Globale de Décentralisation), en évolution de 2,08 % ; de la taxe sur les conventions d'assurance ; des recettes prévisibles relatives au transfert du R.M.I. et à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ; de la recette attendue au titre de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 relative au handicap ; de la fiscalité (4 taxes de la fiscalité directe et fiscalité indirecte) et de l'emprunt.

Le Conseil Général, chaque jour à vos côtés...

à l'environnement, à la culture, au sport, au Service Départemental d'Incendie et de Secours, ainsi qu'aux transports.

Pour renforcer les solidarités : 67 529 365 €

En 2008, plus du tiers du budget du Conseil Général sera consacré à l'action sociale sous toutes ses formes : mise en place physique de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, structures d'accueil de la petite enfance, aide au logement, insertion, RMI, soutien aux familles et aux enfants en difficulté, aux personnes âgées et handicapées, prévention sanitaire et médico-sociale...

Pour poursuivre une politique d'itinéraires : 41 111 159 €

La priorité est donnée aux raccordements aux autoroutes et aux axes structurants : Pont d'Orgon - Corrèze (RD 120), Déviation des 4 chemins et réalisation d'une voie montante dans la côte de Saint-Cernin (RD 922), contournement d'Arpajon sur Cère (RD 920), Aurillac - Aveyron (RD 990 et 600).

Pour soutenir les territoires, améliorer le cadre de vie et les services à la population : 46 593 598 €

Un quart du budget est destiné au développement et à l'équipement du territoire, au programme Cybercantal, au haut débit, à la téléphonie mobile, à l'aménagement rural,

Pour assurer le développement économique : 19 402 226 €

La part réservée au soutien à l'économie cantalienne, à la promotion et au développement touristique et au développement agricole représente 10 % du budget départemental.

Protection de la Jeunesse : aider les victimes est une nécessité absolue

ACCENT Jeunes (pour Accueil Entraide) est une association habilitée par le Conseil Général au titre de l'aide sociale à l'enfance.

Elle gère un Service de Prévention Spécialisée (S.P.S) qui intervient dans trois directions : action de proximité vers les quartiers, insertion jeunes, actions collectives de prévention et médiation.

**S.P.S Passage Barbantelle-Aurillac-tél : 04 71 48 89 10
mail : accent.jeunes@wanadoo.fr**

Depuis septembre 2007, l'association gère aussi un Service d'Accompagnement Spécialisé (S.A.S) de mineurs et jeunes majeurs victimes d'agressions sexuelles. Une équipe de 4 personnes spécialisées accompagne les jeunes victimes par une action éducative, psychologique et thérapeutique, dans le cadre de mesures « d'assistance éducative » ordonnées par le juge des enfants et des mesures « d'aide éducative à domicile » mises en œuvre par le Conseil Général.

En outre le S.A.S anime un pôle ressources ouvert aux professionnels de l'enfance et de la jeunesse.

**S.A.S. 19, avenue de la République à Aurillac
tél : 04 71 43 42 10 - mail : a.j.sas@orange.fr**



Préserver et Restaurer les Liens Familiaux

Sur les hauts d'Aurillac, une maison que rien apparemment ne distingue des autres, c'est « L'Entre d'Eux ». Un espace de rencontre dédié aux familles en situation de séparation; pour aider enfants et parents qui n'en ont pas la garde à se retrouver.

Seule structure départementale du genre, financé par le Conseil Général, la CAF et la DDASS, elle offre dans le cadre d'un accord amiable des parents ou d'une décision de justice, un lieu d'accueil transitoire et pour un temps limité.

La maison est aménagée pour que chaque famille ait son intimité respectée. Pour une rencontre à l'intérieur même des locaux, ou avec sortie possible, ou encore

pour le passage de l'enfant d'un parent à un autre.

« L'Entre d'Eux » reçoit l'enfant et le parent au sens large (père, mère, grand parent, frère, sœur et toute personne titulaire d'un droit aux relations familiales ou considérées comme telle). Deux personnes qualifiées y assurent l'accueil, la médiation éventuelle, et tentent de soutenir par leur présence et leur mise à disposition les divers liens familiaux.

**« L'Entre d'Eux » 110, rue de l'Égalité à Aurillac.
Tél : 06 80 61 27 31 (ouvert aussi le week-end).**

Zones humides : entre terre et eau, un espace naturel à préserver

Occupant environ 5% de la superficie du Cantal, les zones humides, aujourd'hui menacées, jouent un rôle essentiel dans la protection de la biodiversité et la préservation de la ressource en eau.

Dans le droit fil du plan départemental pour les zones humides mis en place en 2005 par le Conseil Général, cette plaquette, éditée en collaboration avec l'agence de l'eau Adour Garonne, la DDAF et le CPIE de Haute Auvergne, sensibilise sur le risque de disparition de ces lieux considérés à tort comme insalubres et improductifs.

**Renseignements : service cadre de vie et environnement – aides aux communes
04 71 46 20 20.**

Guide des transports du Cantal Garder la ligne toute l'année !

Le guide des transports collectifs centralise toutes les informations pratiques pour savoir comment emprunter les transports interurbains du Cantal que le Conseil Général organise et gère sur 33 lignes, en complémentarité avec la SNCF et Transcab.

Depuis septembre 2007, le Conseil Général a étendu son offre de transport à la demande : sur certaines lignes, vous pouvez réserver votre place jusqu'au soir 18 heures pour prendre le car le lendemain et bénéficier d'une desserte plus adaptée aux zones rurales.

Ce guide est destiné aux mairies, établissements scolaires, offices de tourisme, mais aussi aux transporteurs.

En tant qu'utilisateur, vous pouvez demander auprès de votre transporteur ou de votre commune la ou les fiche(s) horaire(s) détaillée(s) de la ligne qui vous intéresse. Également accessibles sur le site du Conseil Général à : [cg15.fr / services et aides / Transports](http://cg15.fr/services-et-aides/Transports).

**Renseignements :
service des transports – 04 71 46 22 49.**



LE CONSEIL GENERAL DES JEUNES « C'EST REPARTI »

Fort de la réussite des deux éditions précédentes, le Conseil Général des Jeunes est reconduit pour un mandat de deux années. Il s'agit d'une Assemblée Départementale regroupant un élu par collège du Département.

Les élections ont eu lieu dans les collèges en décembre 2007 et début janvier 2008.

Les candidats devaient impérativement être inscrits en classe de 5ème ou de 4ème, être domiciliés dans le Cantal et avoir un programme. Tous les résultats ont été transmis avant le 8 janvier 2008. 29 collégiens ont été élus et forment ainsi l'Assemblée Départementale des Conseillers Généraux Jeunes.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL GENERAL DES JEUNES AU CONSEIL GENERAL SALLE PIERRE RAYNAL

Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Général et Député du Cantal a accueilli les jeunes élus en leur expliquant le rôle et le fonctionnement du Conseil Général des Jeunes. Il a aussi parlé de l'historique de cette assemblée et a rappelé les réalisations précédentes et les initiatives des derniers élus qui profitent aujourd'hui aux jeunes comme les sorties ski au Lioran et le PASS CANTAL .

Les jeunes élus se sont ensuite présentés un à un avec une certaine assurance, prouvant que l'on pouvait compter sur cette dynamique et prometteuse génération.

Ils se sont ensuite réunis avec les co-animateurs du Conseil Général des Jeunes. Après une matinée de découverte et de travail, nos jeunes élus ont pu profiter d'une visite du vieil Aurillac, animée avec brio par une charmante guide de l'Office de Tourisme du Bassin d'Aurillac.



Les co-animateurs du Conseil Général des Jeunes

Brigitte DUBOIS : Chef du Service Education, Jeunesse, Sports, Culture au Conseil Général.

Marie LIANDIER : Rédacteur Chef au Service Cadre de Vie, Environnement, Aides aux Communes au Conseil Général.

Francis CABROL : Directeur Adjoint de la Solidarité Départementale au Conseil Général.

Elisabeth VINADEL MALZAC : Direction de la Solidarité Départementale.

Isabelle BAZIN : Service Social.

Laurent PRADAL : Animateur du Conseil Général des Jeunes.



- . ALLANCHE « Maurice Peschaud » : Ludovic LABIZE
- . AURILLAC « Jeanne de la Treilhe » : Victor SCMUTZ
- . AURILLAC « Gerbert » : Martin GRANGE
- . AURILLAC « La Jordanne » : Myriam OKNOUZE
- . AURILLAC « Jules Ferry » : Adrien MANHES
- . AURILLAC « La Ponétie » : Charlotte BENECH
- . CHAUDES AIGUES « Louis Pasteur » : Marine BRUGES
- . CONDAT « Georges Pompidou » : Mike VALLON
- . LAROQUEBROU « Val de Cère » : Alicia VIGNY
- . MASSIAC « Pierre Galéry » : Gaëtan MAURICE
- . MASSIAC « Saint-André » : Thomas LAFARGE
- . MAURIAC « Le Méridien » : Manon RABANNE
- . MAURIAC « Notre Dame des Miracles » : Elliot JACKSON
- . MAURS « Les Portes du Midi » : Thibaud BESSIERE
- . MAURS « Sainte Flore » : Alexandre CARLUT

- . MONTSALVY « Marcelin Boule » : Nathan PIGAGNIOL
- . MURAT « Georges Pompidou » : Elian MURAT
- . NEUSSARGUES « Notre Dame des Oliviers » : Maxime POUDEIROUX
- . PIERREFORT « Gorges de la Truyère » : Laure PERROT
- . RIOM ES MONTAGNES « Sacré Cœur » : Benjamin FONTALIVE
- . RIOM ES MONTAGNES « Georges Bataille » : Jérémy LEMOINIER
- . SAINT CERNIN « Henri Mondor » : Noëlie DE SALLES
- . SAINT FLOUR « Blaise Pascal » : Marlène JULIEN
- . SAINT FLOUR « La Présentation » : Mathilde FAURE
- . SAINT FLOUR « Saint-Joseph » : Lisa CHARBONNEL
- . SAINT FLOUR « La Vigière » : Manon FRANCOIS
- . SAINT MAMET « Jean Dauzié » : Estelle TEYSSIER
- . VIC SUR CERE « La Fontaine » : Pauline NICOL
- . YDES « Georges Brassens » : Jules PAVONI





OUVERTURE : Avec la RD120, le Conseil Général passe à l'offensive

L'ouverture du Cantal est la première des attentes des Cantaliens et la condition impérieuse à l'accueil de nouvelles populations.

L'amélioration des routes et des niveaux de services est essentielle au développement économique et à la vie quotidienne de chacun des départements de montagne comme le Cantal.

Partie intégrante de ses priorités budgétaires, le Conseil Général a décidé d'intensifier l'effort de modernisation du réseau routier départemental, guidé par une volonté forte d'aménagement du territoire, d'ouverture de l'agglomération aurillacoise, de désenclavement des principales communes et chefs-lieux de cantons, et du raccordement aux autoroutes A89, A20 et A75.

Les axes stratégiques sont :

- la RD 120 Aurillac / département de la Corrèze,
- la RD 922 Aurillac / Mauriac / département du Puy de Dôme,
- la RD 926 Murat / Saint-Flour (A75)
- la RD 920 avec la déviation d'Arpajon-sur-Cère,
- les RD 990 et 600 avec l'achèvement de l'aménagement entre Aurillac et Mur de Barrez (Aveyron).

Très gros chantier, la RD 120 fait partie des itinéraires pour lesquels le Conseil Général a engagé des moyens importants pour les 10 ans à venir. Il s'agit en effet d'un enjeu essentiel, celui de l'ouverture du département vers l'ouest et le sud, l'A20 et l'A89. Les aménagements entre Aurillac et le département de la Corrèze ont déjà commencé.

Aux portes d'Aurillac, la mise à 2 x 2 voies entre Aurillac et le giratoire des Quatre Chemins et la création d'un giratoire à Lascaux ont été achevés en 2007. Le montant de l'opération s'élève à 4,3 millions d'euros.

Une pré-étude va être lancée pour la section entre les 4 Chemins et Bellevue. Celle-ci intégrera la liaison RD120/RN122 à l'approche d'Aurillac.

Des études sont lancées pour les sections entre Prentegarde et Passe-vite, Passe-vite et Cavaroque avec la déviation du Pont d'Orgon, pour laquelle la solution la

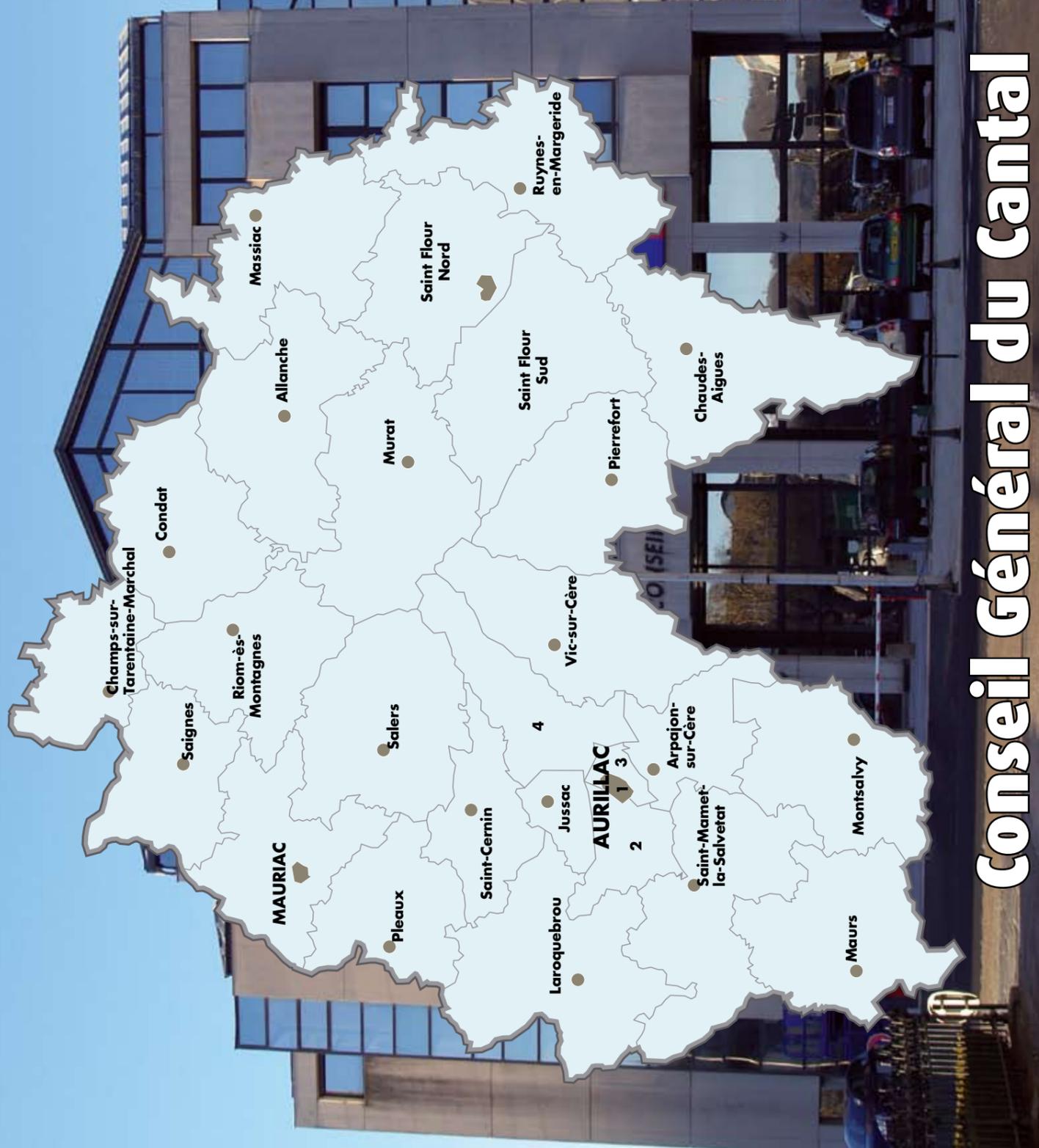
plus ambitieuse serait retenue, et entre Cavaroque et Montvert.

Avec la RD 120, le Conseil Général concrétise l'ouverture du Cantal pour améliorer la vie quotidienne de chacun.



LA NOUVELLE
ASSEMBLEE
DEPARTEMENTALE
2008-2011





Conseil Général du Cantal

Mars 2008



Vincent DESCOEUR
Montsalvy
Député du Cantal
Président



M. Henri BARTHELEMY
Saint-Flour Nord
1er Vice-Président
finances et grands
équipements



M. Gérard LEYMONIE
Mauriac
2ème Vice-Président
économie et développement
du territoire



M. Stéphane BRIANT
Saignes



M. Michel CABANES
Laroquebrou



M. Alain CALMETTE
Aurillac I



M. Louis CLAVIER
**Ruynes-en-
Margeride**



M. Daniel CHEVALEYRE
Champs-sur-Tarentaine



M. Jean-Pierre DELPONT
Arpajon-sur-Cère



M. Bernard DELCROS
Murat
3ème Vice-Président
éducation, insertion
et logement



M. Michel LAFON
Saint-Mamet
4ème Vice-Président
personnes âgées,
personnes handicapées
ressources humaines



M. Louis-Jacques LIANDIER
Vic-sur-Cère
5ème Vice-Président
infrastructures,
et déplacements,
enseignement supérieur



M. Charly DELAMAIDE
Aurillac III



M. Guy DELTEIL
Riom-ès-Montagnes



M. Bruno FAURE
Salers



M. Pierre JARLIER
Saint-Flour Sud
Sénateur du Cantal



M. Christian LÉOTY
Allanche



M. Michel LEHOURS
Saint-Cernin



M. Jean-Yves BONY
Pleaux
Député du Cantal
6ème Vice-Président
agriculture et sport



M. Louis GALTIER
Pierrefort
7ème Vice-Président
environnement



**Mme Madeleine
BAUMGARTNER**
Chaudes-Aigues
8ème Vice-Présidente
culture et solidarité



M. Jacques MARKARIAN
Jussac



Mme Florence MARTY
Aurillac II



M. Alain MARLEIX
MASSIAC
Secrétaire d'Etat
à l'Intérieur et aux
Collectivités Territoriales



M. Jacques MÉZARD
Aurillac IV
Sénateur du Cantal



M. François VERMANDE
Mours



**M. Jean-Claude
WALCHLI**
Condat

SAINT-LOUR

Renaissance de la Halle aux Bleds

Au terme de trois ans de travaux, menés par la Ville de Saint-Flour, la Halle aux Bleds –ancienne église Notre-Dame- va ouvrir à nouveau ses portes au public l'été prochain.

La renaissance de ce Monument Historique édifié au cours des XIVe et XVe siècles est le point d'orgue de la réhabilitation du quartier des Agjals. Cet important programme de requalification du centre ancien de la ville haute qui a commencé en 1997 a redonné vie à tout un quartier.

De l'avis de Stefan MANCIULESCU, architecte en chef des Monuments historiques, cette réhabilitation est « l'exemple d'une belle adéquation entre une opération de rénovation urbaine, dans un centre ancien, et la recherche de l'authenticité historique, dans les règles de l'art ».

« La Halle aux Bleds restaurée renforcera l'attractivité du Pays d'art et d'histoire du Pays de Saint-Flour en accueillant de multiples animations populaires et culturelles » confirme Pierre JARLIER.

Une opération de 3 M€ HT qui a reçu le soutien financier

de l'Europe, de l'Etat, du Conseil régional d'Auvergne et du Conseil général du Cantal.



MONTVALVY

Un nouveau centre de secours

Toujours prêts à porter secours, les sapeurs pompiers de Montsalvy ont investi leur nouveau centre.

Récemment inauguré par Alain MARLEIX, alors Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants, le nouveau centre de secours du canton de MONTVALVY permet à l'équipe des 21 sapeurs pompiers encadrée par le Lieutenant Jean-Pierre DAUZET, d'assurer ses missions dans un cadre moderne et fonctionnel.

Construite sur un terrain entièrement viabilisé de plus de 4000 m2 cédé par la commune de Montsalvy pour l'euro symbolique, la structure de 730 m2 abrite les véhicules d'intervention et du matériel de secours routier. Des locaux administratifs et d'alerte mais aussi à caractère technique et « de service » complètent le projet.



Cantal

AUVERGNE



LA NOUVELLE ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

La nouvelle assemblée départementale a été officiellement installée le 20 mars 2008 en salle Pierre RAYNAL à l'Hôtel du Département. Les 27 conseillers généraux sont à nouveau réunis après le renouvellement électoral des 9 et 16 mars derniers de 13 cantons.

Lors de cette séance, solennelle, les élus ont procédé à l'élection du Président.

Vincent DESCOEUR a été réélu Président du Conseil Général.

8 Vice-Présidents ont ensuite été élus.

L'exécutif départemental se compose comme suit :

M. Vincent DESCOEUR, Président,

M. Henri BARTHELEMY, 1er Vice-Président chargé des finances et des grands équipements

M. Gérard LEYMONIE, 2ème Vice-Président chargé de l'économie et du développement du territoire

M. Bernard DELCROS, 3ème Vice-Président chargé de l'éducation, de l'insertion et du logement

M. Michel LAFON, 4ème Vice-Président chargé des personnes âgées, des personnes handicapées et des ressources humaines

M. Louis-Jacques LANDIER, 5ème Vice-Président chargé des infrastructures et des déplacements, et de l'enseignement supérieur

M. Jean-Yves BONY, 6ème Vice-Président chargé de l'agriculture et du sport

M. Louis GALTIER, 7ème Vice-Président chargé de l'environnement

Mme Madeleine BAUMGARTNER, 8ème Vice-Présidente chargée de la culture et de la solidarité

La composition des commissions thématiques arrêtée lors de la séance publique du 11 avril sera présentée dans le prochain numéro.

Retrouvez sur cg15.fr les informations sur la séance d'installation.

CONSEILLER GÉNÉRAL EN 2008 : UN RÔLE DE PROXIMITÉ PRÉPONDÉRANT

Sur les 13 cantons renouvelables, 9 sortants ont été réélus : ALLANCHE, AURILLAC III, AURILLAC IV, JUSSAC, MASSIAC, PIERREFORT, PLEAUX, RUYNES-EN-MARGERIDE, et VICSUR-CÈRE. 4 nouveaux Conseillers Généraux ont été accueillis pour la première fois dans cette enceinte, nouveaux représentants des cantons d'AURILLAC II, de LAROCHE-QUEIROU, RIOMÈS-MONTAGNES et SAIGNES.

Une représentation qui a évolué. Si le Conseil Général, collectivité de proximité, s'attache à être chaque jour à vos côtés, le Conseiller Général est aussi un élu de proximité, interlocuteur privilégié des élus locaux et de la population.

Il est aussi le représentant de son département et doit faire face à des compétences très étendues, touchant à des domaines clés de la vie du citoyen, tel l'action sociale, les routes, les transports, les collèges, ... le Conseiller Général doit prendre en considération les priorités départementales et avoir une vision globale des enjeux du département tout en restant à l'écoute du « terrain ».

Alain MARLEIX, ancien député, est revenu à Paris pour sa prise de fonctions en qualité de Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités Territoriales.

CULTURE : GRAND MANEGE DE PRINTEMPS

« Dès avril la Culture est fébrile » pourrait-on dire. Tournage, danse, théâtre, littérature enfantine, exposition... la culture donne à ce printemps des allures de fête et offre de belles découvertes.

Le 26 mai prochain « Danse à l'école » fêtera son 10ème anniversaire, en ouverture du festival d'expression enfantine.

Porté par l'Association Départementale pour la Musique et la Danse (ADMD) avec le concours de l'Education Nationale et de la DRAC, ce dispositif permet aux enfants de découvrir l'art chorégraphique grâce à l'intervention de danseurs professionnels dans les classes et par l'accès aux spectacles programmés dans le département. Chaque année, 10 à 15 classes des premier et second degrés sont concernées.

La danse, toujours elle, est l'un des volets importants d'une convention signée par le Conseil Général avec le théâtre d'Aurillac récemment labellisé par le Ministère de la Culture, pour la période 2008 - 2010, sur la base de son projet artistique autour des écritures contemporaines dans les domaines du théâtre et de la danse.

Cette convention prévoit l'accompagnement financier de l'ensemble de la saison théâtrale et celui d'actions de rayonnement départemental dans le cadre du réseau « Scènes en partage ».

Danse toujours, et plus encore, avec Vendetta Mathea La Manufacture qui est en pleine transition : changement de nom, regroupement des activités par département, nouveaux locaux (900m2 consacrés à la danse) financés à hauteur de 150 000 euros (20%) par le Conseil Général. Elle est désormais Centre de la danse, du mouvement et de l'image.

En outre elle co-produit les « Chroniques des terres de Talmac ». Suite au succès de l'épisode pilote principalement tourné au château de Pesteils, le tournage de la saison 1 se déroule d'avril à septembre 2008.



Passer murailles et passe-partout

La Culture, le saviez-vous, franchit les murs des prisons. La Médiathèque départementale collabore depuis plusieurs années avec la maison d'arrêt d'Aurillac.

Le renouvellement de la convention de partenariat prévoit que le Conseil Général, par l'intermédiaire de la Médiathèque, apporte son soutien à la constitution des collections de la maison d'arrêt et participe à des animations autour du livre et de la lecture. Une nouveauté : accompagner la participation de la maison d'arrêt dans le dispositif d'aide à la diffusion du Conseil Général « Scènes en partage ».

Cette nouvelle convention sera signée le 9 juin prochain, en même temps que sera inaugurée une remarquable exposition photos réalisée par des détenus de la Maison d'arrêt, en collaboration avec Pierre Soissons, Laurence Adnet et Jean-François Petiot, à l'occasion d'une marche de 3 jours dans les Monts du Cantal. Un travail exemplaire qui sera visible à l'Hôtel du Département jusqu'au 30 juin.

Ailleurs et auparavant St Flour accueillera la 6ème édition du salon du livre jeunesse, les 16, 17 et 18 mai, avec une exposition des œuvres originales de Sara, peintre, scénariste et photographe qui est l'auteur-illustrateur d'une vingtaine d'albums, tous illustrés de papiers déchirés.

A découvrir et à suivre, car il se passe toujours quelque chose dans le Cantal...



LE CONSEIL GENERAL AUX COTES DES SPORTIFS ET DES BENEVOLES Du haut niveau aux pratiques amateurs

Les Cantaliens et les Cantaliennes aiment le sport que ce soit sur terre, dans les airs ou dans l'eau. Difficile d'échapper à ce virus dans un département où tout prône à la pratique de nombre d'activités sportives et de loisirs. Certes, les bénévoles font un travail formidable pour que ça dure ! Alors le Conseil Général du Cantal soutient le sport cantalien, en relation étroite avec les Comités Départementaux, parce qu'il considère que le sport est un vecteur de développement du territoire essentiel en termes économique et social. Le sport de haut niveau bénéficie d'un soutien particulier car il est aussi vecteur d'image pour notre département.



Le Conseil Général intervient pour soutenir l'organisation de manifestations sportives et la pratique collective ou individuelle de niveau national et régional.

Le Département aide aux déplacements et à la promotion des équipes support d'images pour le Cantal et qui évoluent en national : pour 2008, le soutien en faveur du Stade Aurillacois Cantal Auvergne est porté à 225.000 € ; l'Aurillac Football Club Cantal Auvergne et le Aurillac Handball Cantal Auvergne se voient attribuer chacun une enveloppe de 100.000 €.

Lors de la saison 2006-2007, de nombreux clubs évoluant en national ou de niveau régional ont reçu le soutien du Conseil Général. Au total, c'est plus de 150.000 € qui ont été attribués.

Le Conseil Général doit déterminer également cette année ses nouvelles modalités d'intervention en faveur des clubs évoluant en division nationale : Sanflo Murat Handball, Saint Mamet Handball, RC St Cernin, RC Arpajon et Etoile Sportive Arpajonnaise. Par ailleurs, le Conseil Général aide à leur demande les sportifs

inscrits sur la liste du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports dans les catégories espoirs ou haut niveau. Les « espoirs » touchent les sportifs en devenir au potentiel reconnu par leur fédération de tutelle et inscrits dans une structure « pôle espoir ». Le haut niveau concerne les sportifs reconnus comme tel par le Ministère, sélectionnés au niveau national et participant à des compétitions internationales.

Au titre de l'année scolaire 2007-2008, plusieurs cantaliens inscrits sur la liste « espoir » ou « sportif de haut niveau » du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports ont bénéficié du soutien du Département tel qu'Emilien DELOR, licencié au ski club du Lioran, Jérôme BOUDOU, licencié au Club Alliance Judo Aurillac Cantal, Jane CHARBONNEL, licenciée au club Saint Mamet Hand, Perrine SADRON PRADINES, licenciée au club Sanflo Murat Handball, Hugo CALMEJANE, licencié au club Aurillac Handball Cantal Auvergne.



Près de 1000 sportifs en tenues Cantal

Dans le cadre de la charte départementale pour le développement du sport 2005 / 2008, le Conseil Général a remis, lors de la réception des vœux au monde sportif, à plus de 1000 sportifs cantaliens des tenues aux couleurs du Département, au titre du sport collectif. 13 sections sportives de collèges, 13 équipes départementales jeunes issues des Comités départementaux sportifs et les équipes évoluant au niveau national de 8 clubs locaux ont bénéficié de ces équipements. Si les clubs nationaux ont été dotés de tenues répondant à leur pratique, au sein des collèges et des comités, ce sont plus de 660 jeunes qui ont bénéficié du même équipement (survêtement, tee-shirt et sac de sport) donnant une unité et une cohérence à cette action de partenariat. Toutes ces équipes porteront avec brio l'image d'un sport cantalien dynamique dans les autres régions de France lors de compétitions. Le sport individuel de haut niveau sera à l'honneur pour une dotation renouvelée du Conseil Général aux athlètes émérites du Cantal lors de la prochaine manifestation.



TOURISME : LES MULTIPLES VISAGES DU CANTAL

Le Cantal a besoin d'aménagements touristiques structurants et d'équipements de loisirs de qualité pour répondre aux attentes d'une clientèle exigeante et l'inciter à choisir la destination Cantal. La station du Lioran ou l'établissement thermal de Chaudes-Aigues concourent activement à la structuration touristique de notre territoire.

CÔTE MONTAGNE

La station du Lioran est désormais un lieu de vacances animé été comme hiver. Elle offre une palette d'activités sportives des plus classiques aux plus insolites, dans un cadre convivial et préservé. Parmi les nouveautés 2008...



DÉVAL'LUGE

Les sensations de la glisse sur une piste de luge aménagée sur des rails et sécurisée ! Il s'agit d'accroître durablement l'attractivité et la rentabilité des activités de la saison d'hiver mais surtout de celle d'été en proposant des attractions non polluantes, dans le respect de l'environnement. Cet investissement de 853.585 € a été directement réalisé par le Conseil Général. Assise dans un bob, l'équipe fonce vers la vallée, guidée de force sur un système de support en tubes, à une vitesse réglable. Les bobs sont reliés au système de rails de manière indissociable, et les passagers sont attachés. Les véhicules disposent en outre de deux systèmes de freinage séparés. À vous les 400 mètres de descente au coeur de la forêt du Remberter !

STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE

Le Comité Départemental de la Montagne et de l'Escalade envisage la création d'une Structure Artificielle d'Escalade

au chalet des Galinottes propriété de la FAL du Cantal. Le but ? Augmenter et diversifier les sites de pratiques avec la construction d'un outil adapté à l'initiation des publics jeunes, notamment au regard des clubs se situant sur l'arrondissement de Saint-Flour et des publics handicapés dans le cadre du label Tourisme et Handicap porté par la FAL. Les actions menées concerneront les scolaires, les licenciés des différents clubs du Cantal, les handicapés, le peloton de gendarmerie, les cadres en formation... Une subvention de 30 % du coût global du projet (74 777 €) a été accordée par le Conseil Général.

OXYGEN CHALLENGE

Initié par Amaury Sport Organisation (ASO), "l'Oxygen Challenge" est un grand rassemblement du sport outdoor (sports de pleine nature). Installé pour 4 éditions dans le Cantal (2009 / 2012), il répond pleinement à une stratégie de développement départemental et correspond aux valeurs incarnées par le Cantal que le Conseil Général souhaite valoriser, s'inscrivant dans une démarche éco-citoyenne de développement durable. Le Conseil Général a souhaité faire du Massif Cantalien, et de la station du Lioran, l'épicentre de cet événement dont il est le partenaire institutionnel unique. Événement de lancement le 23 et 24 mai 2008.



CÔTE JARDIN (D'EDEN)

Le nouveau complexe CALEDEN - "Caldae" pour la chaleur et "Eden" en référence au jardin ouvrira ses portes au printemps 2008. Avec le nouvel espace thermalodique, la station s'achemine vers un thermalisme plus ludique, rajeuni, et en quasi libre service. Ce centre résolument moderne offre différents espaces : l'espace Thermalisme (soins utiles au traitement de rhumatologie), l'espace forme (hydromassage, douche au jet, modelages, enveloppements, soins esthétiques...), l'espace thermalodique (grand bassin d'eau thermale à 33-34°C avec buses de massages, jacuzzi, cascades, geysers, banquettes bouillonnantes, nage à contre courant, hammam, espace de relaxation... et sur le toit, sauna et bassin extérieur de musique subaquatique !), la salle de fitness (cours collectifs, appareils de cardiologie).



Cantal Tourisme : développer la destination Cantal

CÔTE VERT...

Pour animer et dynamiser la fréquentation du site www.cantal-tourisme.fr, une 2ème édition du « jeu Clic Cantal » est lancée jusqu'au 24 Décembre 2008. Dotée d'un lot exceptionnel de 5 années de vacances à gagner (offert par le Relais Départemental des Gîtes Ruraux), son objectif est de dépasser le succès de 2006 et ses 30 000 internautes enregistrés.

10 000 euros de lots au total sont à gagner !
www.cantal-tourisme.fr

... ET CÔTE MER !

Janvier 2008, Cantal Tourisme lance l'opération "Viaduc sur vert", opération de communication initiée avec le Comité Départemental de Tourisme de l'Hérault à l'occasion de l'ouverture du Viaduc de Millau. L'objectif : générer du flux dans le sens Sud-Nord et d'augmenter la fréquentation et la consommation touristique de la clientèle provenant de la région Languedoc-Roussillon et plus largement du pourtour méditerranéen. Il s'agit, pour les prestataires adhérents, de rembourser le ticket péage d'une valeur de 5,40 € pour une facture de 50 € minimum d'achat (offre valable toute l'année hors juillet-août et uniquement dans le sens Sud-Nord). Les 5 Agences Touristiques Locales ont été contactées pour fédérer l'offre de leur territoire. Près d'une centaine de prestataires se sont déjà engagés dans cette opération.

www.viaduc-sur-mer.com / www.viaduc-sur-vert.com



Avec Marie-José Felgines, relient le passé au présent...

Marie-José Felgines est artisan relieur. Installée depuis 25 ans, d'abord à Figeac, puis à Aurillac, et enfin depuis quelques années à Chalinargues. Elle réalise la restauration et la reliure de beaucoup d'atlas cadastraux et de registres paroissiaux de plusieurs communes du Cantal. Pour les archives de la ville de Saint-Flour, elle a restauré des reliures du XIXe siècle. Son remarquable travail sur les volumes de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (XVIIIe siècle) conservés aux Archives Départementales du Lot, lui a valu de remporter le prix de la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA), non seulement au niveau départemental, mais aussi, tout récemment, au niveau de la région Auvergne. Elle va maintenant concourir pour le prix national, à Paris.



Depuis quelques années, Mme Felgines fabrique aussi du papier marbré, qu'elle utilise non seulement pour les reliures, mais qu'elle crée comme oeuvres d'art. Elle a d'ailleurs exposé son travail l'été dernier à Montsalvy. Elle a également créé un livre, « Noé, de Lanza del Vasto ».

Du 25 au 27 janvier 2008 ont été organisées, à Mauriac et à Aurillac, trois journées en l'honneur de ses 25 ans de reliure : démonstration, expositions, tables rondes, avec des intervenants de toute la France et d'Espa



gne, ont permis de faire découvrir au public le travail de Mme Felgines, mais aussi les métiers de la reliure. Le 17 mars, Marie-José Felgines a également ouvert son atelier, à Chalinargues (place de l'église), pour une lecture organisée par les Archives Départementales, intitulée : "Femmes dans la tourmente (1939-1946)". Cette manifestation autour des femmes du Cantal durant la Seconde guerre mondiale a été conçue dans le prolongement de la journée mondiale de la femme.

De la protection du patrimoine

Le Conseil Général a décidé, dans le cadre de son Schéma Départemental de Développement Culturel, d'intervenir en faveur de la restauration et de la protection des objets mobiliers non protégés et de la mise en sécurité des objets situés dans les édifices culturels publics. Un tel engagement avait déjà été pris en 2007. Une convention à travers laquelle le Conseil Général s'engage à travailler main dans la main avec l'Association des Amis du Patrimoine de Haute-Auvergne a donc été signée.

Ce partenariat implique également un engagement financier de la collectivité départementale de l'ordre de 31 700 euros envers l'association pour l'année 2008.

Les collégiens à la découverte du Lioran

La neige et le soleil étaient au rendez-vous au Lioran pour recevoir du 8 janvier au 7 février dernier, les quelques 1300 élèves de 4ème du département qui se sont succédés dans la très belle station cantalienne. Initiée par le Conseil Général des Jeunes, cette opération permet aux collégiens de découvrir le Lioran. En effet la plupart d'entre eux n'ont jamais pratiqué le ski et certains même découvrent la station. Le programme est dense, avec pour commencer la journée, la visite du téléphérique, des canons à neige et des dameuses par le personnel de la station puis la prise en charge, par des moniteurs de l'Ecole de Ski Français, pour la pratique du ski par groupes de niveaux. L'après-midi, les collégiens ont suivi une conférence sur les dangers des avalanches au chalet « Les Galinettes » donnée par un représentant de la FAL.

De quoi inciter les jeunes du département à revenir, en famille ou avec des copains, au Lioran pratiquer les sports et loisirs de montagnes à quelques dizaines de minutes de leurs domiciles, la station cantalienne se trouvant au centre du département.



Des supporters en touristes

Vendredi 8 février 2008 : arrivée en terre cantalienne d'une drôle d'équipe. S'il était habitué, matchs obligent, à voir défiler les cars aux couleurs rugbystiques, l'œil du cantalien était en revanche moins rompu à la rencontre de Biterrois venus non seulement soutenir leur équipe mais également découvrir des produits du terroir de Haute-Auvergne.

A l'origine de ce projet, l'Agence Locale de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne et Cantal Tourisme entendent développer les échanges commerciaux et touristiques entre le Cantal et le Pays de Béziers. Ces deux territoires sont en effet touristiquement et gustativement complémentaires (à nous le Fromage et les salaisons, à eux le vin) et il est important de souligner qu'ils ont pour dénominateur commun, le viaduc de Millau. Preuve en est l'opération de promotion « Viaduc sur Mer / Viaduc sur Vert » (voir notre sujet page 14)

Une délégation bitéroise a donc profité de cette journée ensoleillée pour reconnaître qu'il ne fait pas si froid dans le Cantal malgré ce que l'on entend parfois et pour découvrir les paysages et les produits locaux qui nous sont si chers.

Samedi 9 février 2008 : début de matinée. Aurillac devient le lieu d'échanges entre professionnels du tourisme et de l'agroalimentaire des deux régions le tout sous le signe de la convivialité et sous l'égide de la

mission Agro-alimentaire du Cantal. Fin d'après-midi : les esprits s'échauffent, les deux équipes de rugby s'affrontent sur le terrain aurillacois. Si la force cantalienne était au rendez-vous en première mi-temps, l'esprit conquérant des bitérois a ensuite pris le dessus. Heureusement la troisième mi-temps placée sous le signe de la convivialité a mis tout le monde d'accord.

Les rugbymens cantaliens attendent leur revanche le 7 juin à Béziers pour le match retour. Quand aux professionnels du tourisme et de l'agroalimentaire cantaliens, ils préparent déjà activement leur visite en terre bitéroise prévue également ce jour là...



La protection de nos bouts de choux...

Une convention a été signée entre le Conseil Général, la ville d'Aurillac et le Centre Hospitalier d'Aurillac dans le cadre de la protection de la petite enfance. Cette convention permet aux services PMI (Protection Maternelle Infantile) du Conseil Général et Pédiatrie du Centre Hospitalier, de coordonner leurs actions. Afin de suppléer à la vacance pour cause de départ à la retraite des deux postes de pédiatres qui n'ont pas encore été remplacés, il est prévu que le centre hospitalier puisse faire appel aux médecins du service PMI du Conseil Général.

Nos petits bouts de choux seront donc toujours aussi bien choyés.



Fièvre Catharale Ovine : soutenir les éleveurs.

Dans le cadre du protocole de surveillance de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO), le Conseil Général a été sollicité par la profession agricole pour une prise en charge du coût des analyses réalisées. Dès décembre 2007, le Conseil Général avait pris en charge 50 % du coût individuel de l'analyse virologique après mutualisation qui s'élève à 8 €, soit une contribution du Conseil Général de 4 € par analyse.

Après la généralisation de l'analyse sérologique, ce coût individuel sera maintenu à 4 € par analyse à la charge de l'éleveur, la contribution du Conseil Général étant alors de 3 € par analyse. L'évolution réglementaire intervenue au 2 janvier 2008, interdisant le poolage, (technique permettant de tester les prélèvements provenant de plusieurs bêtes, en les mélangeant, formant ainsi une sorte de cocktail, qui donne lieu à un test unique) accélère le passage à la sérologie. Sur la base d'une estimation de 30 000 analyses susceptibles d'être réalisées du 15 décembre 2007 au 30 juin 2008, la contribution prévisionnelle du Département qui sera versée au Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche s'élève à 120 000 €.



Le 20 mars, date de son installation, la nouvelle Assemblée Départementale s'est constituée en trois groupes d'élus.

GROUPE DE LA MAJORITE DEPARTEMENTALE :

Gérard LEYMONIE (Président), Henri BARTHELEMY, Madeleine BAUMGARTNER, Jean-Yves BONY, Stéphane BRIANT, Louis CLAVILIER, Bernard DELCROS, Jean-Pierre DELPONT, Guy DELTEIL, Vincent DESCOEUR, Bruno FAURE, Louis GALTIER, Pierre JARLIER, Michel LAFON, Christian LEOTY, Gérard LEYMONIE, Louis-Jacques LIANDIER, Alain MARLEIX, Jean-Claude WALCHLI.

GROUPE SOCIALISTE :

Florence MARTY (Présidente), Alain CALMETTE, Charles DELAMAIDE, Jacques MARKARIAN.

GROUPE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE :

Jacques MEZARD (Président), Michel CABANES, Daniel CHEVALEYRE, Michel LEHOURS.

NON INSCRIT :

François VERMANDE.

Répartition des Forces Politiques de l'Assemblée Départementale

Avant le renouvellement



Après le renouvellement



UNE POLITIQUE DEPARTEMENTALE PARTAGEE PAR LES CANTALIENS.

La majorité départementale, qui a su présenter un candidat unique du centre et de la droite dans chacun des cantons renouvelables, sort confortée des élections cantonales de mars 2008, caractérisées par la stabilité de son effectif avec 18 conseillers généraux adhérents à notre groupe.

Dans un contexte national difficile, la majorité départementale voit ses scores progresser dans la plupart des cantons, à l'exception de celui de Laroquebrou où le conseiller sortant, victime entre autre, d'une confusion politique, n'a pu retrouver son siège. Notre groupe est heureux d'accueillir deux nouveaux membres avec Stéphane Briant et Guy Delteil auxquels nous souhaitons la bienvenue. Enfin, nous tenons à saluer le Sénateur Roger Besse qui quitte le Conseil Général après cinq mandats et treize ans de présidence de notre Assemblée de 1988 à 2001.

Désormais, deux groupes d'opposition, constitués chacun de 4 élus, vont cohabiter au sein de notre Assemblée. Faisons le vœu qu'ils s'engagent dans une opposition constructive et accompagnent les décisions utiles pour notre département.

Quelques inexactitudes ont été avancées durant cette campagne et méritent correction. Il s'agit notamment de la question de la fiscalité, alors que

le Cantal a beaucoup moins augmenté ses impôts que la plupart des autres départements, figurant même parmi les 25 départements français connaissant la plus faible progression, dans une période où plusieurs compétences nouvelles ont dû être assumées par les Conseils Généraux. Nous avons en effet augmenté les impôts locaux de 17,7% de 2001 à 2008 contre, par exemple 27,7% pour l'Ariège, 35,8% pour le Gers ou 45,4% pour la Creuse.

De même il n'a jamais été question de diminuer notre niveau de service au titre des transports scolaires. Bien au contraire, nous souhaitons au cours de cette nouvelle mandature proposer aux familles des évolutions favorables de notre offre de service dans ce domaine. L'heure des joutes électorales étant derrière nous, notre groupe va désormais s'employer avec détermination à répondre aux attentes de tous les cantaliens et de tous les territoires dans le seul intérêt du Cantal.

Notre priorité est plus que jamais de répondre à vos besoins quotidiens, notamment en faveur de ceux qui sont seuls ou qui vivent une difficulté particulière, mais aussi d'un environnement qui doit permettre un développement durable et équilibré de notre territoire.

Vous pouvez compter sur notre engagement à être chaque jour à vos côtés !

GÉRARD LEYMONIE

Président du **Groupe de la Majorité Départementale**

REFORMER POUR L'AVENIR.

Dans le Cantal, les élections cantonales des 9 et 16 mars 2008, n'ont pas bouleversé l'équilibre des forces politiques présentes à l'assemblée départementale, mais il n'est pas pour autant inutile d'en tirer quelques enseignements.

Les élections cantonales suscitent un intérêt bien moindre que les élections municipales. L'illustration en est donnée par un nombre significatif de cantons avec une candidature unique : Allanche, Massiac et Pierrefort.

Dans d'autres cantons, 2 candidats seulement étaient en présence : Aurillac 2, Aurillac 3, Riom-ès-Montagnes, Ruynes, Vic-sur-Cère et leur sort a été réglé au 1er tour.

Malgré la présence de 3 candidats : Aurillac 4, Jussac et Pleaux, ont vu leur Conseiller Général renouvelé dès le 1er tour.

Seuls les cantons de Saignes et Laroquebrou ont eu recours au 2nd tour.

Sur 13 cantons renouvelables, 3 nouveaux Conseillers Généraux ont été élus : Florence Marty sur Aurillac 2, permettant à Yves DEBORD de réussir sa sortie après 26 ans de mandats, à l'assemblée départementale

de compter désormais 2 femmes sur 27 Conseillers Généraux : le chemin de la parité s'insère vraiment dans le développement durable...

Stéphane Briant, dans le canton de Saignes, qui succède à Roger Besse, Michel Cabanes dans le canton de Laroquebrou a ravi le siège occupé par Christian Meiniel pendant 26 ans qui ne lui ont pas suffi à préparer sa sortie...

Heureusement, les élections cantonales étaient jumelées aux élections municipales favorisant aussi la participation des électeurs même si celle-ci a légèrement fléchi par rapport à 2001.

La rencontre avec les électeurs a montré que peu d'entre eux connaissent les compétences exercées par le Conseil Général, que peu d'entre eux connaissent les modalités d'élection des Conseillers Généraux. Le renouvellement par moitié, tous les 3 ans, apparaît comme de plus en plus archaïque et ne correspond plus à l'exercice des responsabilités accrues par la décentralisation.

Le Groupe Socialiste

F. MARTY - A. CALMETTE - C. DELAMAIDE - J. MARKARIAN

Le Groupe du Rassemblement Démocratique

J. MEZARD - M. LEHOURS - D. CHEVALEYRE - M. CABANES

Retrouvez l'actualité du Conseil Général sur www.cg15.fr

